

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 8 juin 2015 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers et madame la conseillère : Jean-Yves Pagé, Serge Villeneuve, Claude Joubert, Michel Bergeron, Serge Gauthier et Françoise Giroux.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 mai 2015.
5. Parole à l'assistance
6. Rapport
  - 6.1 De l'inspecteur en bâtiment
  - 6.2 De l'inspecteur municipal
  - 6.3 Du directeur des incendies
  - 6.4 Du maire – Voir feuille de plénière
  - 6.5 Des conseillers, conseillère
7. Finances
  - 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 9734 à 9757 au montant de 24 433.14 \$ et les prélèvements numéro 1413 à 1428 au montant de 9 486.77 \$, adoption des comptes à payer au 31 mai 2015 au montant de 3 770.58 \$ et des salaires payés pour un montant de 19 168.50 \$.
8. Correspondance
9. Suivi des dossiers
10. Avis de motion
11. Résolutions
  - 11.1 Annulation de l'assemblée régulière de juillet 2015.
  - 11.2 Appui à la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours pour une demande à la CPTAQ pour l'ouverture d'un théâtre d'été.
  - 11.3 Appui à la municipalité de Chénéville pour une réduction de taxe sur les carburants provincial.
12. Varia
  - 12.1 Monsieur René Plouffe.
  - 12.2 Pronex.
13. Questions posées par les membres
14. Levée de l'assemblée

## **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire, Michel Rioux, déclare l'assemblée ouverte à 19h50.

**2015-06-108**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Françoise Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**2015-06-109**

### **Approbation du procès-verbal du 11 mai 2015.**

Il est proposé par Jean-Yves Pagé que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 mai 2015 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

### **► PAROLE À L'ASSISTANCE**

#### **► RAPPORT**

##### **- De l'inspecteur en bâtiment**

Lecture du rapport de l'inspecteur.

##### **- De l'inspecteur municipal**

Bris d'aqueduc au 1499, rue Notre-Dame.

Fleurs et boîtes à fleur.

Réparer temporairement la porte de garage qui a été brisée par un citoyen accidentellement.

##### **- Du directeur des incendies**

13 Mai : Pratique 2 pompiers appareil respiratoire (fait à Montebello)

14 Mai : Alarme incendie au 779, rue Notre-Dame à Montebello. 3 pompiers présents.

##### **15 au 19 mai Congrès des chefs :**

Conférence sur la prévention : Bien gérer nos interventions sécuritaires.

Conférence : Démystifier les ententes de services, les regroupements, les régies, les contrats de services.

Conférence : Intégrer la protection de la scène d'incendie à la gestion d'intervention.

Conférence : Avancement du financement de la formation et des programmes homologation.

Conférence : L'attaque transitoire une option rapide et sécuritaire.

Démonstration d'équipement : Lance, pince de désincarcération, camion.

18 Mai : Accident sur la Route 323 près de l'autoroute. Une moto 3 roues (un homme de Fassett) et un camion. 7 pompiers présents.

19 Mai : Feu de forêt Côte Azélie à Notre-Dame-de-Bonsecours. Feu allumé par la foudre. 6 pompiers présents.

22 Mai : Début d'incendie au 223, rue Laval à Montebello. Incendie qui a débuté dans la boîte à fleur dans la terre noire et les feuilles mortes pour se propager à l'intérieur sous le garde-robe de l'entrée avant. 7 pompiers présents.

23 Mai : Alarme incendie au 695, Côte Angèle à Notre-Dame-de-Bonsecours 7 pompiers présents.

23 Mai : Accident au 1609, Notre-Dame à Notre-Dame-de-Bonsecours. Un VTT a percuté un camion 10 roues 2 blessés .7 pompiers présents.

27 Mai : Pratique pompe portative. Aller brûler des branches au 874, rue Notre-Dame à Notre-Dame-de-Bonsecours. 4 pompiers présents.

- **Du maire**

Aucun.

- **Des conseillers**

Lecture du rapport des conseillers.

**2015-06-110**

**Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 31 mai 2015 et des salaires payés pour un montant de 19 168.50 \$**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

QUE les comptes (annexe A – DU 01-05-2015 AU 31-05-2015) payés par les chèques numéros 9734 à 9757 au montant de 24 433.14 \$ ainsi que des prélèvements automatiques numéro 1413 à 1428 pour un montant de 9 486.77\$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747).

Salaires du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2015 : 19 168.50 \$.

Adopté à l'unanimité.

**Certificat de fonds suffisants**

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les fins desquelles ces dépenses sont projetées par le conseil de la municipalité de Fassett.

\_\_\_\_\_  
Diane Leduc, directrice générale

► **CORRESPONDANCE**

Voir tableau.

► **SUIVI DES DOSSIERS**

**2015-06-111**

**Annulation de l'assemblée régulière de juillet 2015.**

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu;

QUE l'assemblée régulière du conseil municipal n'ait pas lieu en juillet 2015.

ET QU' advenant une urgence, une assemblée extraordinaire soit convoquée.

Adopté à l'unanimité.

**2015-06-112**

**Appui à la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours pour une demande à la CPTAQ pour l'ouverture d'un théâtre d'été.**

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

- CONSIDÉRANT QUE la demande en provenance de Madame Suzanne Ippersiel pour changer la vocation d'une grange existante pour en faire une salle de spectacle et de théâtre est conforme au schéma d'aménagement révisé;
- CONSIDÉRANT QUE cette grange reconnue au niveau du patrimoine québécois a fait l'objet de travaux de restauration majeurs récemment ;
- CONSIDÉRANT QUE ce bâtiment représente une opportunité intéressante pour l'usage recherché dans un milieu campagnard ;
- CONSIDÉRANT QUE la présence d'îlots déstructurés créés par la décision rendue au dossier # 347364, en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, localisés à proximité, au Sud, à l'Ouest et à l'Est du site visé par la demande, a pour effet de réduire de façon significative l'impact négative et contraignant sur la pratique d'activités agricoles dans le secteur immédiat;
- CONSIDÉRANT QU' une salle de spectacle et de théâtre serait un équipement touristique de premier plan pour la MRC de Papineau ;
- CONSIDÉRANT QUE ce projet de salle de spectacle et de théâtre, constitue un projet essentiel à la revitalisation de la route 148, dont les activités économiques ont été grandement affectées depuis l'ouverture de l'autoroute 50 ;
- CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité consultatif agricole de la MRC Papineau tenue le 19 mai 2015 ;
- EN CONSÉQUENCE,
- Il est proposé par Michel Bergeron et résolu;
- QUE le Conseil municipal de Fassett appui fortement cette demande à la CPTAQ pour l'ouverture d'une salle de spectacle et de théâtre.

Adopté à l'unanimité.

**2015-06-113**

**Appui à la municipalité de Chénéville pour une réduction de taxe sur les carburants provincial.**

- CONSIDÉRANT QUE selon la Loi concernant la taxe sur les carburants, une réduction de la taxe est appliquée aux essenceries situées aux abords de la frontière ontarienne ;
- CONSIDÉRANT QUE les commerçants de notre région, plus particulièrement à ceux qui sont situés à plus de vingt (20) kilomètres de la frontière, sont pénalisés par cette Loi ;
- CONSIDÉRANT QUE notre municipalité en fait partie comme plusieurs autres dans la MRC de Papineau ;

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu;

- QUE le Conseil municipal de Fassett appui la municipalité de Chénéville pour une demande au gouvernement une réévaluation de cette réduction afin de ne pas créer d'injustice et de diriger nos résidents dans les grands centres urbains afin de faire l'achat d'essence.

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

ET QUE la municipalité de Fassett fasse parvenir une copie de notre requête à monsieur Alexandre Iracà, Député de Papineau.

ET QU' une copie conforme soit transmise à la MRC de Papineau.

Adopté à l'unanimité.

**Varia**

Monsieur René Plouffe.  
Pronex.

**Question posées par les membres.**

**2015-06-114**

**Levée de l'assemblée**

21h00 Il est proposé par Françoise Giroux que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

---

**Michel Rioux**  
**Président d'assemblée**

---

**Diane Leduc**  
**Directrice générale**